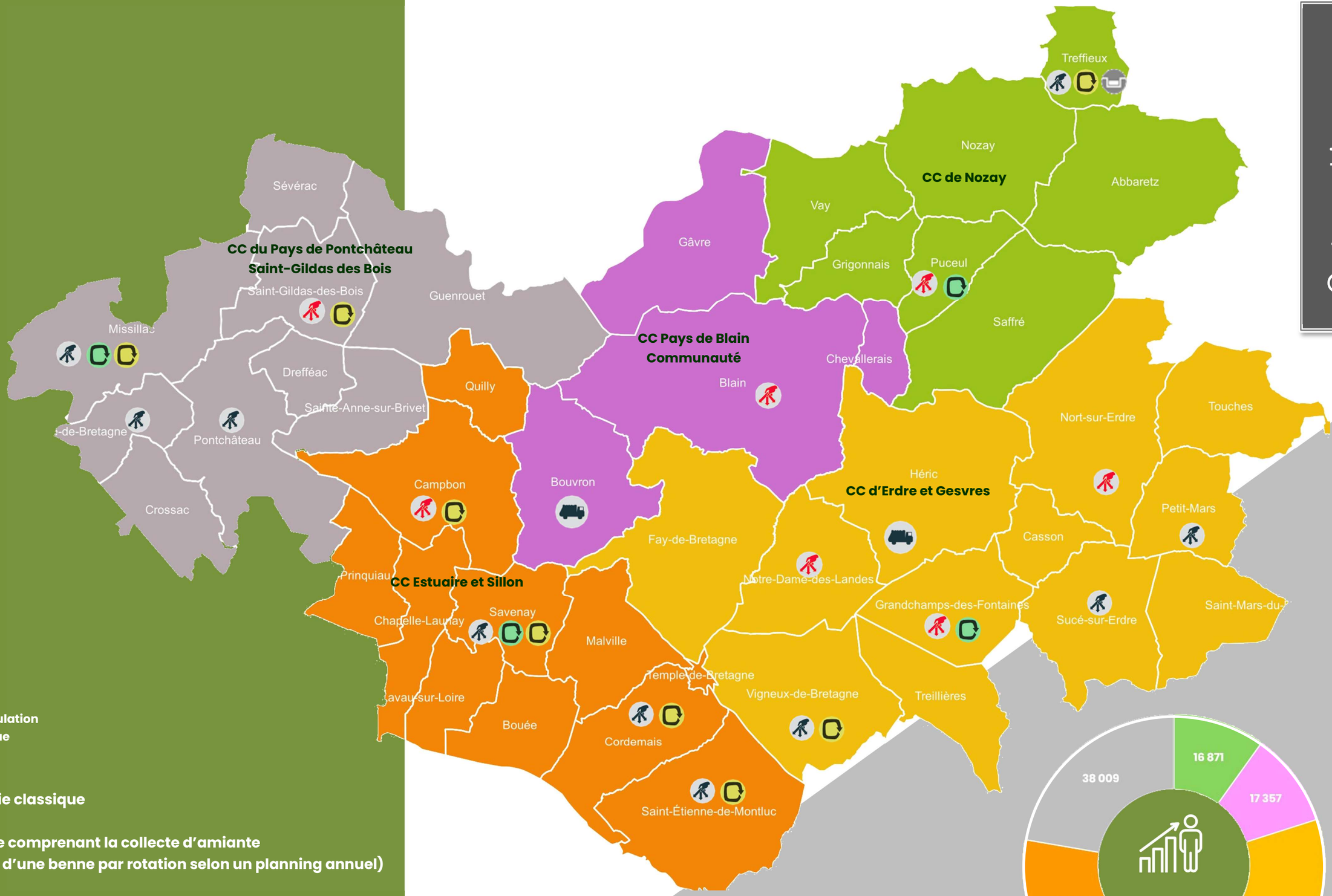
Syndicat Mixte Centre NORD ATLANTIQUE

RAPPORT D'ACTIVITE 2025



Carte du territoire
au 1er JANVIER 2025

Cartographie



5
ADHERENTS
au SMCNA

43
COMMUNES
sur le territoire du SMCNA

184 551
HABITANTS
soit 12,5 % de la population de la Loire-Atlantique

- **Déchetterie classique**
- **Déchèterie comprenant la collecte d'amiante (Présence d'une benne par rotation selon un planning annuel)**
- **Quais de transfert**
- **Abricothèque**
- **Zone de don**
- **Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux Les Brieulles – Treffieux**

NOS 5 ADHERENTS ET LEUR POPULATION

Chiffres au 1er janvier 2025



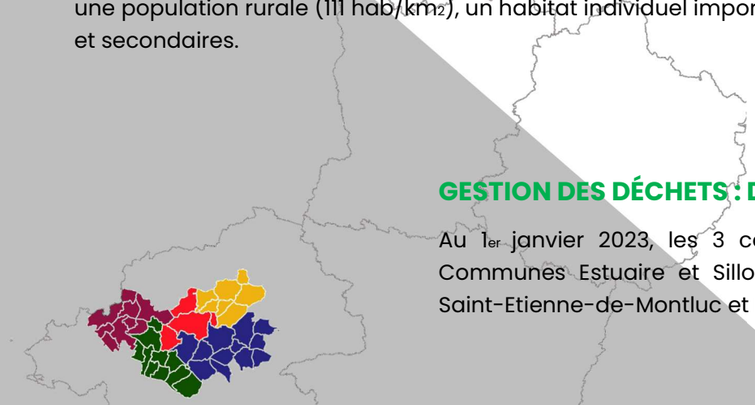
LE SYNDICAT MIXTE DU CENTRE NORD ATLANTIQUE :

Le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique regroupe au 1er janvier 2025 : **43 communes** représentant une **population totale de 184 551 habitants**. Créé le 30 octobre 2000 pour répondre aux besoins des habitants de son territoire, le SMCNA exerce uniquement la compétence prévention, le réemploi, la valorisation, le recyclage, et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

LE TERRITOIRE

SITUATION ET PARTICULARITÉ GÉOGRAPHIQUES

Situé au Nord de la Loire-Atlantique, le SMCNA s'étend sur une superficie de 1 617 km2. Il se caractérise par une population rurale (111 hab/km2), un habitat individuel important, composé de résidences principales et secondaires.



GESTION DES DÉCHETS : DES MUTATIONS À VENIR

Au 1er janvier 2023, les 3 communes de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon ont adhéré SMCNA (Cordemais, Saint-Etienne-de-Montluc et Le-Temple-de-bretagne).

TRAITEMENT

Tri des recyclables

Emballages en carton, verre, plastique, aluminium et acier

Filières de recyclage issues du Centre de Tri UNITRI – La Tessoualle (49)

Tri des recyclables

Papiers & Journaux

Filières de recyclage issues du Centre de Tri de Carquefou (44)

Broyage/Criblage

des déchets verts

Compostage des déchets réceptionnés sur différentes plateforme du territoire

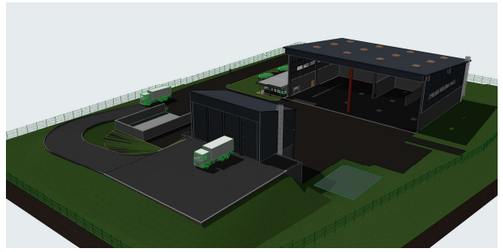
Enfouissement

des OMR et des Tout-venants de déchèterie ISDND des Brieulles Treffieux (44)

Evaporation des eaux traitées

Le transfert des déchets vers ces filières, à partir des déchèteries ou des quais de transfert, est de la compétence du SMCNA

VALORISATION







QUAIS DE TRANSFERT

ANTICIPER LA FERMETURE DU CENTRE DE TRI EN 2020 ET DE L'ISDND A L'HORIZON 2025-2029

Afin de d'anticiper les évolutions en termes de flux de déchets, le SMCNA a mis en service en 2021 **deux quais de transfert** au cœur du territoire sur les communes de Héric et de Bouvron.

Ils permettent de limiter le nombre de camions en massifiant les transports (20 tonnes dans un semi-remorque contre 8 à 9 tonnes dans une benne de collecte d'ordures ménagères), c'est autant de camions en moins sur nos routes saturées et du CO2 en moins produit.

6 FLUX DE DECHETS

Ces sites sont identiques et permettent le transite et la massification de 6 flux de déchets.

- Ordures Ménagères Résiduelles et emballages issus des Collectes Séléctives sur les stations de transfert gravitaires, composées d'un hall de déchargement équipé de 4 quais de vidage.
- Carton, TV et Papier dans les bâtiments de transfert sur dalle.
- Verre en silo.



DE L'ENFOUISSEMENT A LA VALORISATION ENERGETIQUE : LA TRANSITION ENGAGEE AVEC VALOLOIRE

VALORISATION ENERGETIQUE DES ORDURES MENAGERES : LE PROJET VALOLOIRE

Dans le cadre de la gestion des ordures ménagères résiduelles, le SMCNA s'inscrit dans le **projet inter-territorial ValoLoire**, **porté par un Groupement d'Autorités Concédantes (GAC) réunissant 8 collectivités**.

UN DISPOSITIF PROGRESSIF JUSQU'EN 2029

Depuis avril 2025, une partie des tonnages est prise en charge dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public (DSP) confié au groupement Séché, sur le site existant de l'UVE des Prairies de Mauves. La **construction d'une nouvelle usine est en cours et doit s'achever en juillet 2029**. À l'horizon 2029, l'installation couvrira un bassin d'environ 1,4 million d'habitants pour un volume traité de 270 000 tonnes par an, soit un doublement des capacités actuelles.

Comme pour le tri des emballages, la logistique repose sur les deux quais de transfert de Bouvron et Héric.

Le projet ne bénéficie d'aucune subvention publique externe. Son financement repose sur une subvention d'équipement versée par les **8 collectivités membres au délégataire**, à hauteur de 147 M€ entre 2025 et 2028, dont 13 M€ à la charge du SMCNA. Les frais de fonctionnement annuels sont estimés à 18 000 € pour la part Nantes Métropole.

DES EXUTOIRES ACTUELS PARTAGES ENTRE INCINERATION ET ENFOUISSEMENT

À ce jour, les ordures ménagères du SMCNA sont orientées vers deux filières de traitement distinctes :

- **6 887 t (42%)** sont acheminés vers **l'Usine de Valorisation Énergétique UVE**) des Prairies de Mauves à Nantes
- **9 658 t (58%)**, sont enfouies à l'Installation de **Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)** des Brieulles à Treffieux.

À compter de 2029, l'ensemble des ordures ménagères sera valorisé énergétiquement.



UNITRI : UN CENTRE DE TRI INTER-REGIONAL AU SERVICE DU TERRITOIRE

MISE EN SERVICE DU CENTRE DE TRI INTER-REGIONAL UNITRI

Après plusieurs années de préparation et de recours à une prestation de service externalisée, le **centre de tri inter-régional UNITRI** a ouvert ses portes en avril 2025, marquant une étape structurante dans la gestion des emballages ménagers à l'échelle du territoire.

UN PROJET INTER-COLLECTIVITES D'ENVERGURE

Portée par une **Société Publique Locale (SPL) regroupant 13 collectivités**, la structure UNITRI couvre un bassin de près d'un 1 Million d'habitants pour une capacité de traitement estimée à 48 000 tonnes par an. La logistique s'appuie sur deux quais de transfert ouverts dès 2021 à Bouvron et Héric.



COMPETENCES DU SMCNA

PREVENTION DES DÉCHETS

Le syndicat mène une politique active de prévention des déchets. Au travers d'actions telles que la prévention, la vente de seconde main dans les 4 boutiques de la Recyclerie Nord Atlantique (RNA), la réparation, le réemploi des matériaux, mais aussi la lutte contre le gaspillage alimentaire et le compostage collectif,.

Une équipe d'agent de prévention intervient auprès des usagers des déchèteries, des scolaires et du grand public lors d'événements locaux et des visites des différents sites du SMCNA.

TRI DES DECHETS ISSUS DE LA COLLECTE SELECTIVE

Le centre de tri des Brieulles a fermé ses portes en 2020 en raison de l'obsolescence de sa chaîne de tri. Les emballages ménagers ont ensuite été orientés vers le site de Ploufragan, dans les Côtes-d'Armor. Depuis l'ouverture du centre de tri inter-régional UNITRI en avril 2025, ce site constitue l'exutoire actuel.

VALORISATION DES DECHETS ISSUS DES DECHETERIES

Le territoire du SMCNA dispose d'un réseau de 19 déchèteries. Équipements complémentaires au traitement des ordures ménagères et au tri sélectif, ils permettent de séparer un maximum de matériaux afin d'augmenter leur valorisation et leur recyclage



Photo Déchèterie de Puceul, Communauté de Communes de Nozay.

GESTION DU SITE DES BRIEULLES

A l'origine, les activités du SMCNA ont été principalement axées sur la gestion du site des Brieulles à TREFFIEUX, avec l'exploitation de l'ISDND de classe 2, le centre de tri des emballages ménagers et la déchèterie de Treffieux.

Il est à noter, cependant, que le confinement de mars 2020 et les contraintes sanitaires liés à l'épidémie de COVID-19 sur le centre de tri, déjà vieillissant, ont précipité sa fermeture en 2020.

Depuis, le site a été démantelé et le bâtiment d'une surface de 1163 m2 est désormais loué par la société CAPECO RECYCLING qui réalise depuis 2023 une activité industrielle de tri, conditionnement et de valorisation de matières plastiques.

L'activité « tri des emballages ménagers », jusqu'alors reportée en prestation de service sur un site privé des Côtes d'Armor, est désormais assurée depuis la mise en service du centre de tri inter-régional UNITRI depuis le mois d'avril 2025.



COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT INSTITUTIONEL

DES ELUS LOCAUX AU SERVICE DES CITOYENS – UNE GOUVERNANCE PARTAGEE

Deux grandes instances rythment la vie du syndicat : le comité syndical et le bureau syndical, présidés par Jean-Michel BUF.

LE COMITE SYNDICAL

Le Syndicat est administré par un comité syndical composé de 28 délégués élus par les assemblées représentant les différentes Communautés de Communes membres
Le comité syndical se réunit au moins une fois par trimestre.

Ses compétences :
Le comité syndical vote le budget et approuve les comptes. Il arrête le programme des actions et des investissements à réaliser ainsi que les modalités d'exploitation du service dont il a la charge.

En 2025 : 5 comités syndicaux | 36 délibérations

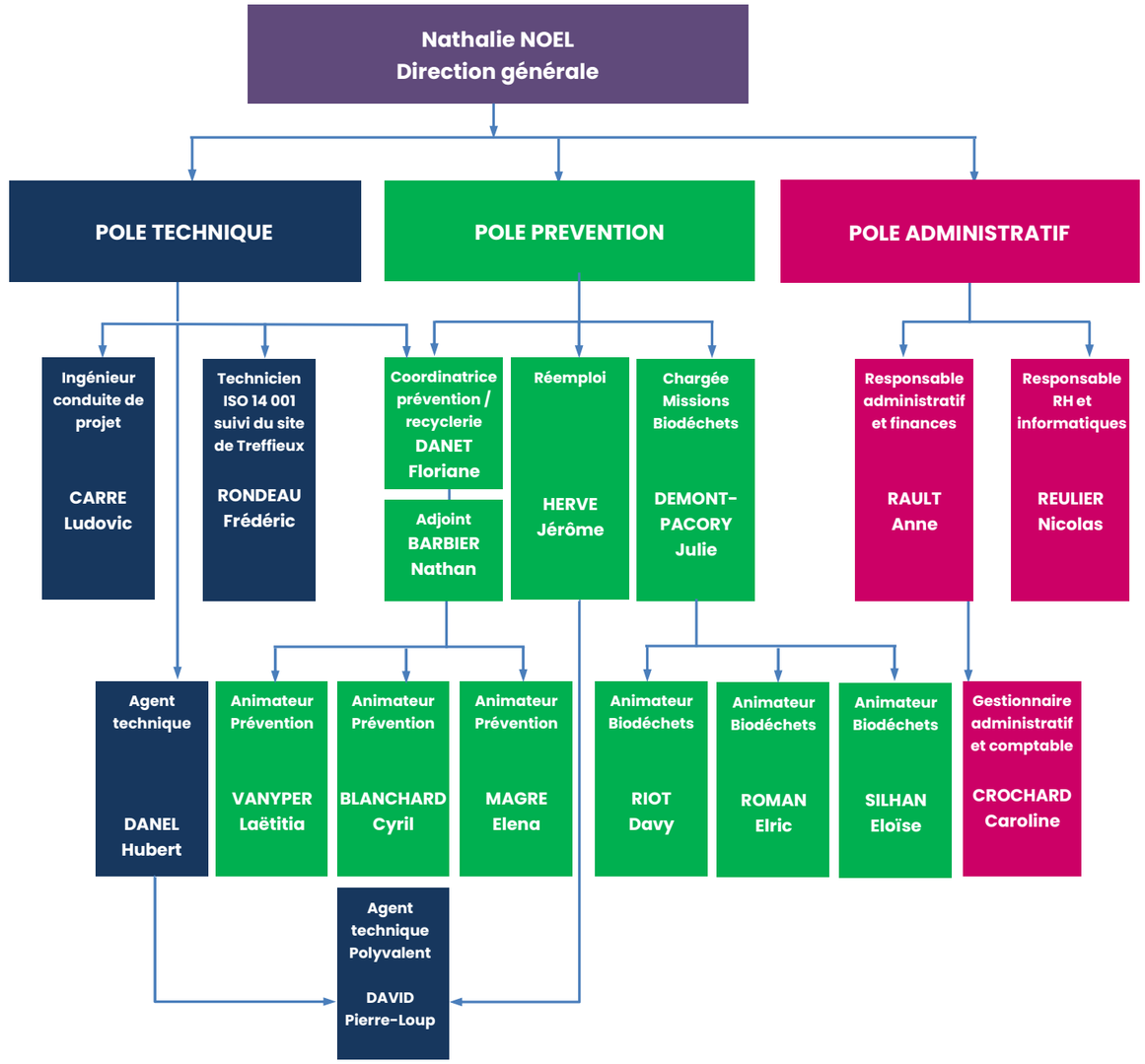
LE BUREAU SYNDICAL

Il réunit le Président et 4 Vice-Présidents élus parmi les membres du comité syndical. Les dossiers portés à la connaissance du comité syndical sont ainsi examinés.

En 2025 : 5 bureaux syndicaux | 5 délibérations

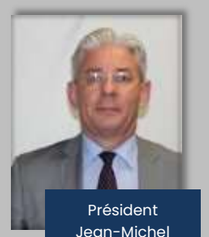
ORGANIGRAMME 2025

L'EQUIPE OPERATIONELLE



LES MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL AU 1er JANVIER 2025

Le Président et les 4 Vice-Présidents



Président
Jean-Michel BUF

Maire de Blain



1er Vice-Président
Rémy FONTAINE

3ème Adjoint Mairie de Saffré



2ème Vice-Président
Didier PECOT

Maire de Sévérac



3ème Vice-Président
Yvon LERAT

Président CCEG



4ème Vice-Président
Rémy NICOLEAU

Président CCES



Délégué titulaire
Didier BRUHAY

Maire de Treffieux



Délégué titulaire
Sylvie FUSELLIER

Adjointe à la Mairie de Pontchâteau



Délégué titulaire
Patrice PINEL

Adjoint à la Mairie d'Héric



Délégué titulaire
Pascal MARTIN

Maire du Temple



Délégué titulaire
Jean-François RICARD

Adjoint à la Mairie de Blain

BILAN SOCIAL 2025

EFFECTIFS

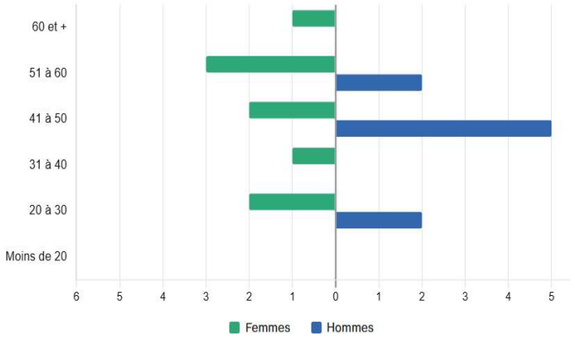
18 collaborateurs au 31 décembre 2025

- 11 fonctionnaires (5 femmes et 6 hommes)
- 7 contractuels (4 femmes et 3 hommes)

9 hommes — **50%**

9 femmes — **50%**

PYRAMIDE DES AGES DES AGENTS



Age médian : 44 ans

CARACTERISTIQUES DES AGENTS

- Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	100	0	100
Technique	45	55	100
Animation	75	25	100
Total	61	39	100

FORMATIONS

Les agents ont suivi l'équivalent de 71 jours de formation au titre de l'année 2025, dont :

- Formation amiante sous-section 4
- Formations d'intégration des agents de catégorie C et B
- Permis tronçonneuse
- Formations finances diverses
- AIPR opérateur
- Nacelle B3 recyclage
- Habil électrique
- Pilotage de projets, management
- Marchés publics
- CACES conduite d'engins
- Espace verts zéro déchet, zéro phyto
- Tests orientation pour préparation au concours adjoint animation territorial
- Recyclage assistant prévention - conduites addictives
- SST

Rapport technique

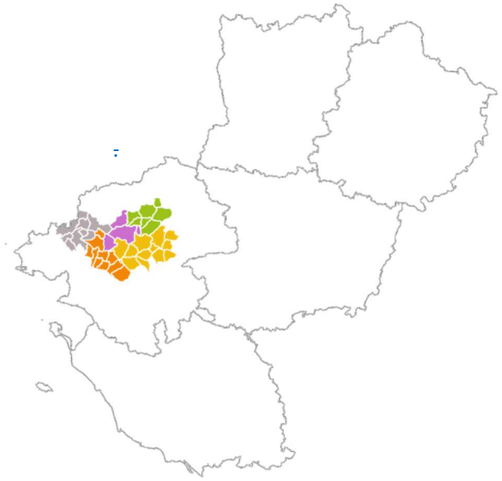


BILAN DES INSTALLATIONS DES TRAITEMENT

Les déchets collectés par les collectivités adhérentes sont traités sur les unités suivantes :

Installations de traitement, de collecte et de massification	Maître d'Ouvrage	Exploitant au 31/12/25	Nature du traitement ou valorisation
ISDND des Brieulles	SMCNA	Séché Eco Industrie	Stockage en ISDND
Usine de Valorisation Energétique	VALO'LOIRE	Séché Eco Industrie	Valorisation énergétique (Incinération)
Plateforme de traitement des déchets verts	CCPSG/CCES CCN/PBC CCEG	SMCNA : RANGEON recyclage (CCPS & CCES) VEOLIA agriculture – CCN &PBC BOISCOMPOST - Agriculteurs CCEG	Valorisation organique (Compostage)
Centre de tri emballages	UNITRI	TRINOVIA (Brangeon et Séché)	Valorisation matière Valorisation énergétique (refus de tri)
Quai de transfert (2 centres)	SMCNA	COVED	Massification du transport
Déchèteries (17)	CCPSG CCN PBC CCES CCEG	BRANGEON (Transport) VEOLIA (Bois-Papier-Carton-Plâtre) CHARIER (Fibrociment, Gravats) ECO-SYSTEMES (DEEE) CHIMIREC (DMS) ECO-MOBILIER (Mobilier) COREPILE (Pile) SAINT GOBAIN (Verre) BARBAZANGES (Ferraille) SEDE (Végétaux) LVL (Cartouches) REMONDIS (Radiographie)	Valorisation matière Valorisation matière Stockage en ISDD ou ISDI Valo. Matière, énergétique, régénération Valorisation matière Valorisation matière Valorisation matière Valorisation matière Valorisation matière Valorisation matière Réemploi, valorisation matière Valorisation matière

UNE ORAGANISATION TERRITORIALE OPTIMISEE POUR LE TRAITEMENT DES DECHETS



Le SMCNA s'appuie sur un maillage territorial performant pour assurer la gestion et le traitement des déchets, combinant infrastructures locales et partenariats interrégionaux pour répondre aux enjeux actuels et futurs.

63 %
VALORISATION

Valorisation énergétique
8,6 %
Incinération des refus de tri et d'une partie des OMR

Valorisation matière
27,7 %
Emballages, verre, bois, papier, carton, DMS, Mobilier, Feraille....



Valorisation organique
26,8 %
Déchets verts broyés, criblés, composts...

Stockage
37 %
OMR, gravât, tout-venants et amiante

TONNAGES 2025

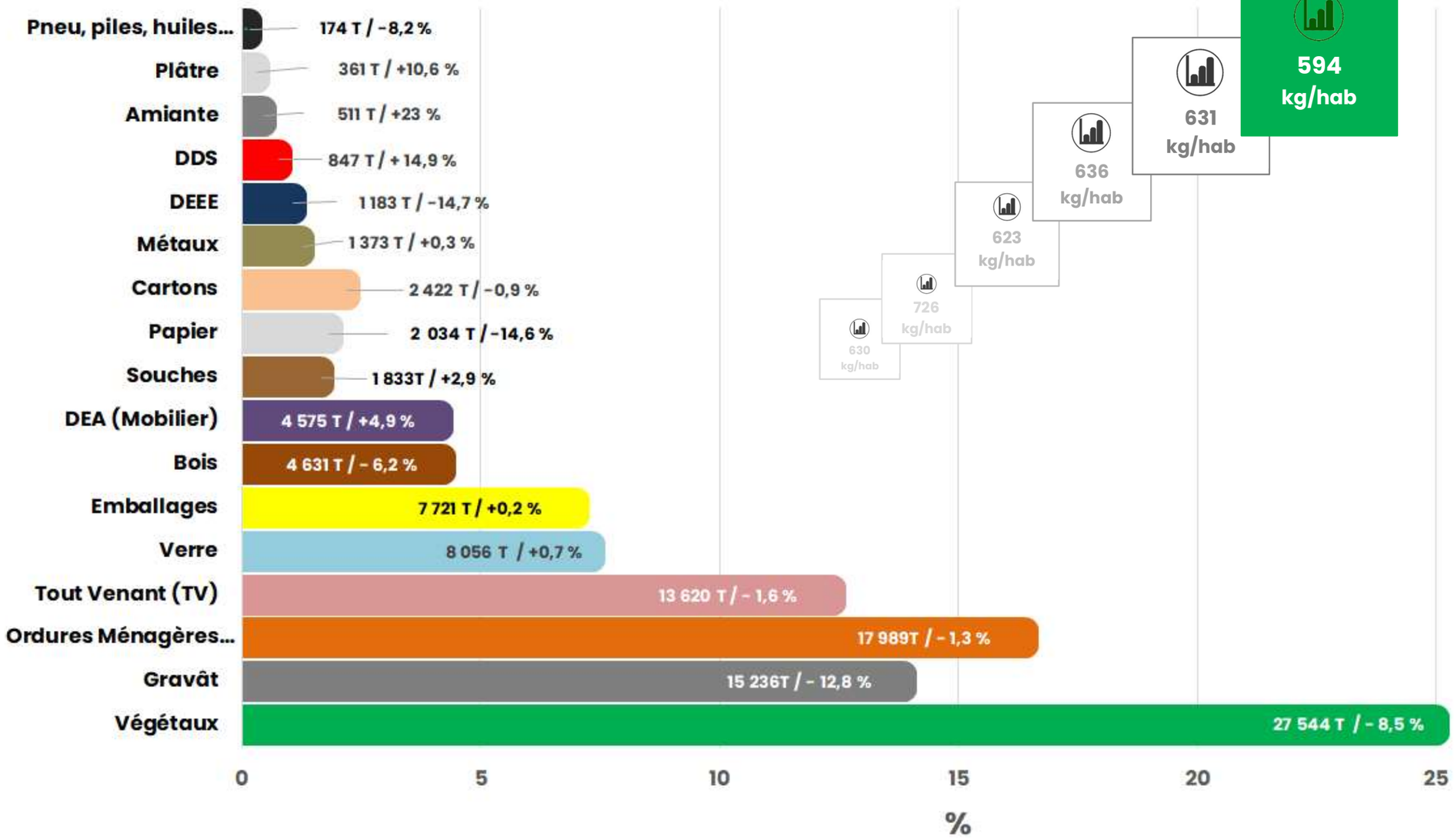
Le renforcement du tri à la source, porté par les extensions de consignes de tri, la montée en puissance des Responsabilités Elargies des Producteurs (REP) et les actions de prévention, produit des effets mesurables sur l'ensemble des flux collectés en 2025.

Le flux OMR poursuit sa baisse (-1,3 %), indicateur positif des efforts engagés en matière de prévention et d'extension des consignes de tri. De même, le Tout-Venant recule légèrement (-1,2 %), en lien entre autres avec le développement des points de collecte Écomaison (DEA), dont la progression (+4,9 %) détourne efficacement les dépôts en déchetterie.

La forte baisse des végétaux (-8,5 %) et des gravâts (-12,8 %) mérite d'être analysée avec prudence : si elle allège la pression sur les filières de traitement, elle peut également refléter des facteurs conjoncturels (conditions climatiques, ralentissement du bâtiment) plutôt qu'une tendance de fond durable.

La hausse marquée de l'amiante (+23 %) et du plâtre (+10,6 %) traduit une meilleure mobilisation des usagers vers le tri de ces flux spécifiques.

Enfin, la progression de la collecte des DDS (+5,5 %) constitue un signal environnemental positif, à conforter par des actions de communication ciblées auprès des usagers.



FAITS MARQUANTS 2025

PREVENTION ET REDUCTION DES DECHETS : L'ECONOMIE CIRCULAIRE, LA PRIORITE

Depuis l'année 2020 qui a été marquée par l'adoption de la loi Anti Gaspillage par une Economie Circulaire (AGEC), le SMCNA poursuit ses actions en matière de prévention
Réduire ses déchets, c'est une action à la portée de tous, et celle-ci engendre des bénéfices positifs pour l'environnement.

Le service Prévention des déchets du SMCNA œuvre pour une transition écologique et une économie circulaire économe en ressources à travers différents programmes et projets soutenus par l'ADEME, la Région Pays de la Loire, Préfecture de la Loire-Atlantique.

- Programme d'Actions Biodéchets
- Construction d'un Pôle Consom'acteur pour le réemploi et le jardinage au naturel en matériaux de réemploi
- Zone de dons permanente axée sur les matériaux de bricolage et jardinage sur 5 sites pilotes avec le déploiement des Abricothèques (Puceul, Missillac, grandchamp des Fontaines et Savenay),

LA RECYCLERIE NORD ATLANTIQUE

Depuis 2012, le SMCNA accompagne activement le développement du réemploi sur son territoire à travers son partenariat avec la Recyclerie Nord Atlantique. Celle-ci dispose aujourd'hui de quatre boutiques solidaires et de points de dépôts volontaires implantés à Savenay, Nort-sur-Erdre, Blain et Drefféac. En 2025, ce partenariat a permis de collecter **861 tonnes**.

Au total, 376 tonnes de déchets ont été réellement détournées des filières classiques d'élimination (enfouissement ou incinération) grâce au réemploi. Ces objets ont ainsi bénéficié d'une seconde vie, générant à la fois des bénéfices environnementaux (réduction des déchets et préservation des ressources) et des bénéfices sociaux (création d'emplois et accès à des biens à prix solidaire).

.

Recyclerie nord atlantique

861 t
DE DECHETS DETOURNES

	TONNAGES ENRTANTS : 861 T		
	Apport boutiques	83%	715 t
	Déchèteries (RNA)	10%	90 t
	Collecte à domicile	7%	56 t
	TONNAGES SORTANTS - FILIERES : 485 T		
	Tout venant	33%	159 t
	Meubles	25%	122 t
	Papier	17%	84 t
	Gravats	6%	31 t
	DEEE	6%	27 t
	Textile	5%	22 t
	Carton	4%	18 t
	Ferraille + autres	4%	18 t
	TONNAGES DE DECHETS DETOURNES : 376 T		

ABRICOTHEQUES ET ZONES DE DONS : DEVELOPPER LE REEMPLOI EN DECHETERIE

4
ABRICOTHEQUES

8
ZONES DE DON

Expérimentées dès 2020 sur trois sites (Grandchamp-des-Fontaines, Missillac, Puceul), les zones de dons temporaires ont permis de détourner plus de 5 tonnes d'objets et matériaux réutilisables en une semaine cumulée d'ouverture, confirmant l'intérêt du dispositif.

Fort de ces résultats, le SMCNA a engagé le déploiement progressif d'Abricothèques, espaces de dons permanents implantés en déchèterie, permettant aux usagers de déposer et récupérer librement des matériaux du bâtiment et du jardin encore utilisables. Le réseau s'est ainsi constitué par étapes :

- **2024** : installation des Abricothèques de Missillac (CCPSG) et Savenay (CCES) ;
- **2025** : extension du maillage avec l'ouverture d'une nouvelle Abricothèque à Grandchamp-des-Fontaines (CCEG).

Ces équipements complètent les actions du SMCNA en faveur de l'économie circulaire, aux côtés de la Recyclerie Nord Atlantique et des zones de dons existantes. Ils contribuent à réduire les tonnages orientés vers les filières de traitement, à prolonger la durée de vie des objets et à sensibiliser les usagers aux pratiques de réemploi

.





.

PREVENTION BIODECHETS

DECHETS VERTS ET BIODECHETS : DE LA COLLECTE A LA VALORISATION LOCALE



ZONES DE DON DE BOIS DE CHAUFFAGE (ZDDBC)

Le territoire compte **12 zones actives**, réparties sur les 5 communautés de communes. Deux nouvelles rénovations ont été réalisées en 2025 et 3 à 4 projets supplémentaires sont à l'étude.

La zone de Treffieux fonctionne sur rendez-vous : 8 RDV ont été honorés en 2025, permettant le don de **4,3 tonnes de bois**.

12

ZONES DE DON DE BOIS DE CHAUFFAGE



ACTIONS DE MULCHING ET LOCATION DE BROYEUR



Mulching : 25 bons ont été distribués sur le territoire, 15 ont été utilisés (taux d'utilisation : 60 %). Le tonnage estimé de déchets verts détournés de la collecte s'élève à **4,8 tonnes**, pour un montant de prestation de **400 € HT**. La CCES concentre l'essentiel des demandes (13 bons, 9 utilisés).

Communauté de commune	Bons demandés	Bons utilisés	Tonnage détourné (t)	Montant HT
CCN	2	1	0,36	25 €
CCEG	7	3	0,93	100 €
PBC	2	2	1,2	50 €
CCES	13	9	2,3	225 €
CCPSG	1	0	0	0 €
SMCNA	**25**	**15**	**4,8**	**400 €**

Méthode d'estimation : 1 000 m² de pelouse = 300 kg de tonte/an. La surface déclarée par le demandeur sert de base de calcul.

Location de broyeur : La location de broyeur est le dispositif le plus impactant en tonnage. Au total, **472 bons ont été demandés** (92 collectivités + 380 particuliers), avec **322 bons utilisés**, soit un taux d'utilisation global de **68,2 %**. Le tonnage de déchets verts détournés est estimé à **729,9 tonnes**.

Communauté de communes	Bons collectifs demandés (>3 foyers)	Bons collectifs utilisés (>3 foyers)	Bons individuels demandés	Bons individuels utilisés	% utilisation	Tonnage détourné (t)
CCN	3	2	30	22	72,7 %	28,95
CCEG	39	32	214	145	69,9 %	397,2
PBC	9	6	22	13	61,3 %	50,1
CCES	13	11	66	35	58,2 %	126,6
CCPSG	28	26	48	30	73,7 %	127,05
SMCNA	**92**	**77**	**380**	**245**	**68,2 %**	**729,9**

En termes financiers, la location de broyeur représente **35 937 € HT** sur l'ensemble du territoire, dont **16 314 € HT** pour des foyers bénéficiant d'une prise en charge à 100 %. Les services techniques de 3 CC sur 5 ont également eu recours à la location, pour un total de **9 interventions** et **17,7 tonnes** détournées (863 € HT) en permettant de produire du broyat pour alimenter les composteurs partagés de leur territoire.

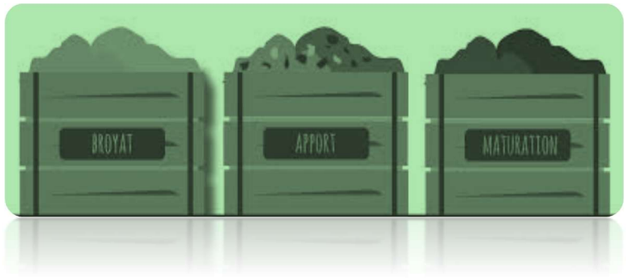
SENSIBILISATION SUR LES DECHETS VERTS

126 actions de terrain ont été menées durant l'année :

- 122 passages de sensibilisation en déchetteries et d'entretien des zones de don de bois de chauffage (ZDDBC),
- 4 opérations de broyage en déchetterie. La CCEG et la CCES sont les plus actives (44 actions chacune). Ces passages sont l'occasion de promouvoir les dispositifs de prévention (broyeur, mulching, haie sèche) et d'assurer la maintenance des ZDDBC.

INSTALLATION DE COMPOSTAGE PARTAGE

86
SITE DE COMPOSTAGE PARTAGE AU TOTAL



-161 t (1)
D'ORDURES MENAGERES
(Estimation)

État du déploiement :

- **86 sites** de compostage partagé (CP) sont opérationnels au 1er janvier 2026, contre 46 fin 2023 — soit **41 nouveaux sites** installés en 2025.

  Cet essor est particulièrement marqué à la CCEG (+17 sites) et à la CCPSG (+6). L'objectif de la feuille de route 2029 est de **325 sites**, avec encore 239 à installer.

6 communes sur 43 sont encore dépourvues de CP, avec des situations variées.

Dans le cadre de la généralisation du tri à la source des biodéchets (loi AGEC), la collectivité invite les communes à s'appuyer sur la plateforme Compost'ON (https://app.composton.com/). Cet outil, dédié aux collectivités, permet de centraliser la gestion des sites de compostage (cartographie, suivi des dépôts et des températures), de faciliter la coordination entre acteurs et de produire des indicateurs d'activité pour le reporting réglementaire. Son adoption contribue à renforcer la conformité légale et à valoriser les résultats dans les rapports d'activité.

Tonnages détournés (compostage) : Sur la base de 636 foyers déposants actifs (moyenne annuelle) et 54 retournements recensés, le tonnage moyen détourné est estimé à :

- **143 tonnes** (**+ 18,7 t** via le Compostage Autonome en Etablissement, CAE).

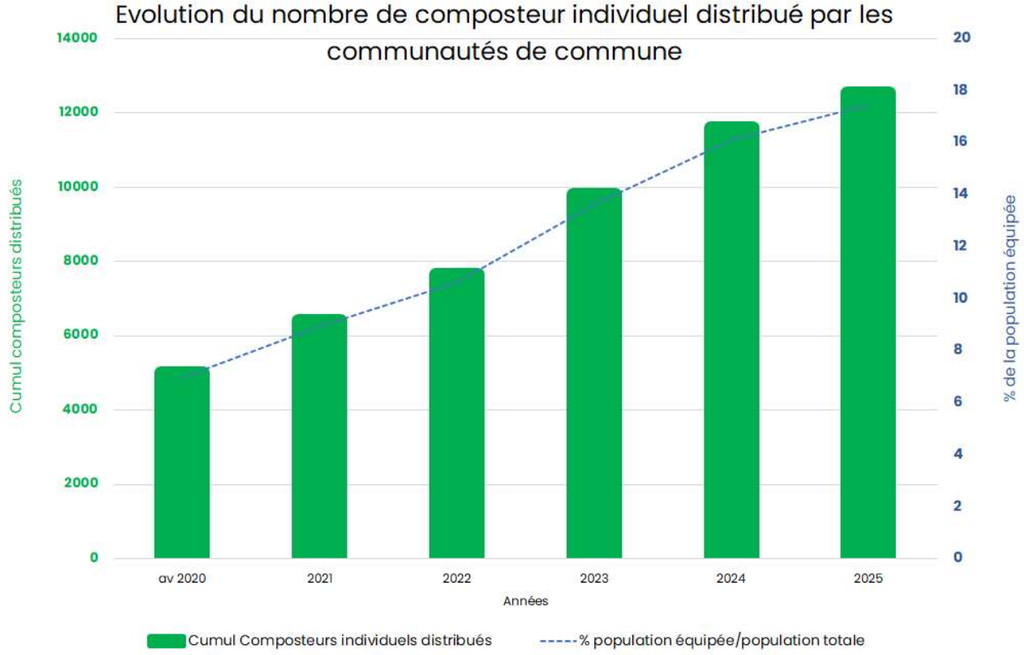
Formations :

- 11 nouveaux référents de site ont été formés en 2025
  - 63 référents au total sur le territoire
- 8 guides composteurs ont été formés
  - 38 guides au total sur le territoire

Animations et sensibilisation : 80 actions au total (36 animations/sensibilisations, 40 stands marché, 4 opérations de broyage), avec une forte activité de la CCPSG (25 actions) et de la PBC (17 actions). Des actions de prospection ciblées (97 boîtages projets, 43 portes-à-portes) ont accompagné le développement des nouveaux sites.

INSTALLATION DE COMPOSTAGE INDIVIDUEL PAR LES COMMUNAUTES DE COMMUNES

152 kg
BIODECHETS PAR AN et PAR HABITANT EN 2025



Entre 2020 et 2025, la distribution des composteurs a progressé de manière significative. **Avant 2020, 5 021 composteurs** avaient été distribués, couvrant 7 % de la population et permettant de détourner 1 927 tonnes de biodéchets.

En 2025, le cumul atteint :

- **12 551 composteurs** individuels distribués, équipant **17 % de la population**, pour un total de **4 817 tonnes de biodéchets détournés**.

Par ailleurs, ces données ne tiennent pas compte des habitants qui ne se sont pas équipés de composteurs distribués par la collectivité et qui trient tout de même leurs biodéchets par leurs propres moyens.

COLLECTE DES COQUILLAGES EN DÉCHETTERIES

Dans le cadre de sa politique de prévention et de valorisation des déchets, le SMCNA a conduit une première campagne pilote de **collecte séparée des coquillages** sur son territoire. Cette initiative s'inscrit dans la dynamique biodéchets et déchets verts, en exploitant la particularité réglementaire des coquillages propres et vides : ceux-ci ne sont pas classés comme sous-produits animaux de catégorie 3 et peuvent donc être valorisés en compostage avec les déchets verts. La campagne, volontairement limitée à la période des fêtes de fin d'année (décembre–janvier), visait à évaluer la faisabilité logistique, l'adhésion des habitants et les coûts de la filière



Bilan

Avec **4,6 tonnes collectées** la filière reste pour l'instant plus coûteuse que l'enfouissement (205 €/t).

Analyse comparative : L'écart de coût entre territoires est très significatif :

Le service proposé est très variable d'un territoire à l'autre en fonction de l'organisation de la filière de valorisation des déchets verts.

En effet, La filière qui intègre les coquillages dans le flux déchets verts existant (PBC/CCN), ~~atteint~~ bénéfice du coût de cette filière à 17 €/t tandis que sur les autres il est nécessaire d'organiser un transport et une valorisation spécifique, qui atteint plus de 350 jusqu' à plus de 460 €/t.

Cette différence importante s'explique par des volumes encore trop faibles ne permettant pas d'amortir les coûts fixes de location de bacs et de déplacement.

Points positifs

- Adhésion des habitants très positive (retour des agents valoristes des déchetteries).
- Qualité de tri globalement satisfaisante bien que quelques exogènes persistent.

Axes d'amélioration identifiés

- Communication a plus anticiper sur chaque territoire permettant d'augmenter les quantités collectées.
- Mieux maitriser les odeurs durant le remplissage des bacs dédiés.

BILAN GLOBAL SUR LA PREVENTION BIODECHETS EN 2025

L'ensemble des actions de prévention et réduction des déchets verts menées en 2025 représente un effort territorial significatif, avec un impact estimé à près de **901 tonnes** de déchets verts détournés de la collecte traditionnelle.

Action	Indicateur	Tonnage DV détourné estimé
Zone de don bois de chauffage	11 zones actives + 2 rénovations, 4,8 t de dons à Treffieux	Non quantifiable
Mulching	15/25 bons utilisés – taux 60 %	4,8 t
Location broyeur	322/472 bons utilisés – taux 68,2 %	729,9 t
Compostage partagé	86 sites, 636 foyers déposants actifs	~143 t + 18,7 t (CAE)
Coquillage		4,6 t
TOTAL SMCNA		**901 t estimées**

CAE : Compostage Autonome en Etablissement

PERSEPCTIVES

- La location de broyeur reste le levier le plus impactant (729,9 t).
- Le compostage partagé progresse fortement (+89 % de sites en 2 ans) mais 73 % de l'objectif 2029 reste à atteindre.

LE REMPLOI DANS LA CONSTRUCTION : Démontrer par l'exemple

Le réemploi : structuration de la démarche et développement des projets

L'année 2025 a marqué une étape importante dans le développement de la politique de réemploi portée par le SMCNA.

Ainsi de nombreuses actions ont été engagées afin de structurer une véritable filière locale de réemploi des matériaux.



Le Pôle Consom'Acteur est devenu un lieu central de cette dynamique.

Son inauguration a eu lieu au printemps. De nombreux matériaux de construction et du mobilier issus du réemploi ont été intégrés au site grâce à des partenariats avec des entreprises et des acteurs spécialisés.

Plusieurs visites d'élus, de collectivités et de partenaires techniques ont également permis de valoriser cette réalisation et de partager les bonnes pratiques.





La recyclerie Nord Atlantique a pu s'installer dans une partie de cet espace et deux espaces de sensibilisation sont également disponibles pour les associations et tous les partenaires agissant dans le domaine de la prévention des déchets, la réparation, le réemploi.

La future déchèterie du Pays de Blain Communauté est en cours de construction avec une abricothèque de plus de 50 m2 et sera ouverte en janvier 2026, venant achever un véritable parcours de l'usagers de l'objet réemployable au déchet ultime.

Durant l'année 2025, le SMCNA a poursuivi la recherche et la sécurisation de gisements de matériaux auprès des entreprises du territoire.

Plusieurs opérations de récupération ont permis de collecter des palettes, panneaux de bois, caisses de transport, clôtures, éléments métalliques ou encore des matériaux de construction destinés à de futurs projets (Abricothèque, matériauthèque, boutiques pour la recyclerie, ...).

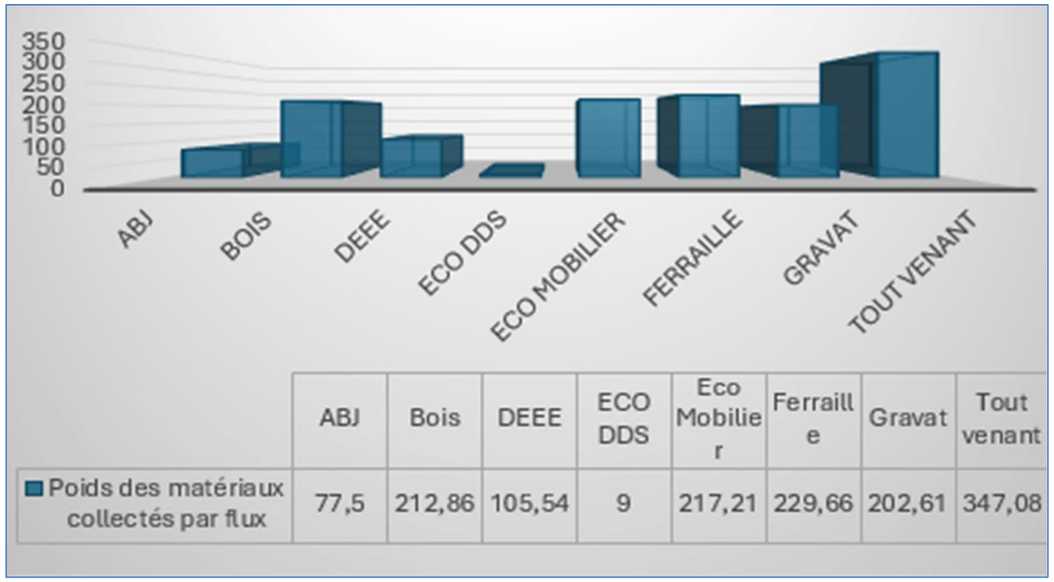
L'ensemble de ces projets comporte une dimension de démonstration pour les professionnels du bâtiment, les maitres d'œuvre et les Maitrise d'ouvrage.

Un travail d'observation des gisements a également été mené dans plusieurs déchetteries du territoire.

Quatre campagnes de pesées ont permis d'évaluer la quantité et la qualité des matériaux présentant un potentiel de réemploi.

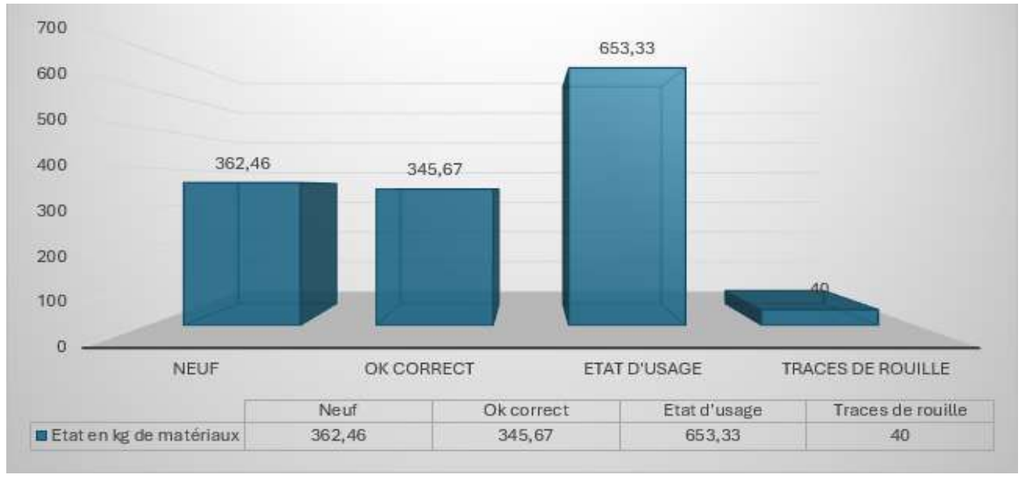
Au total, 1 401,66 kg de matériaux ont été inventoriés en seulement 15 heures de sensibilisation réalisées par deux agents de prévention.

Les résultats montrent que près d'un matériau sur deux est en très bon état ou neuf, démontrant un potentiel important de réemploi aujourd'hui insuffisamment réalisé.



	ABJ	Bois	DEEE	ECO DDS	Eco Mobilier	Ferraille	Gravat	Tout venant
Poids des matériaux collectés par flux	77,5	212,86	105,54	9	217,21	229,66	202,61	347,08

Poids des matériaux par flux



Etat en kg



GESTION DE L'ISDND DES BRIEULLES



24 722t (1)
D'OMR et TV

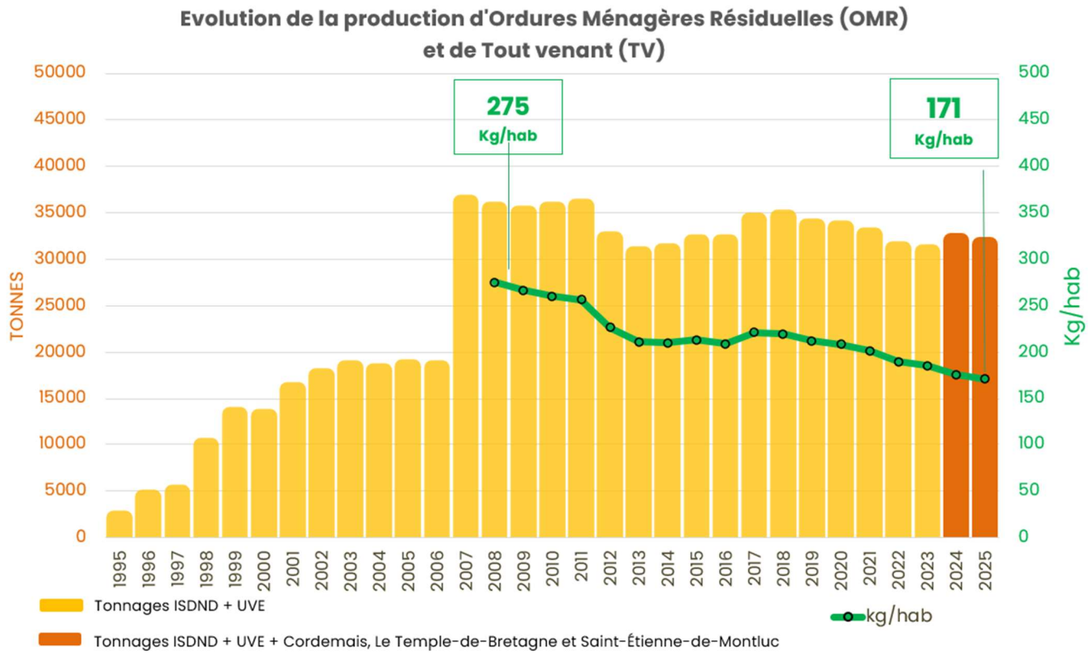
Pour l'année 2025, le SMCNA a traité sur son Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) situé sur la commune de Treffieux un total de 24 722 T et 6 887 t (42% des OMR) sont détournées vers l'Usine de Valorisation Énergétique (UVE) des Prairies de Mauves à Nantes.

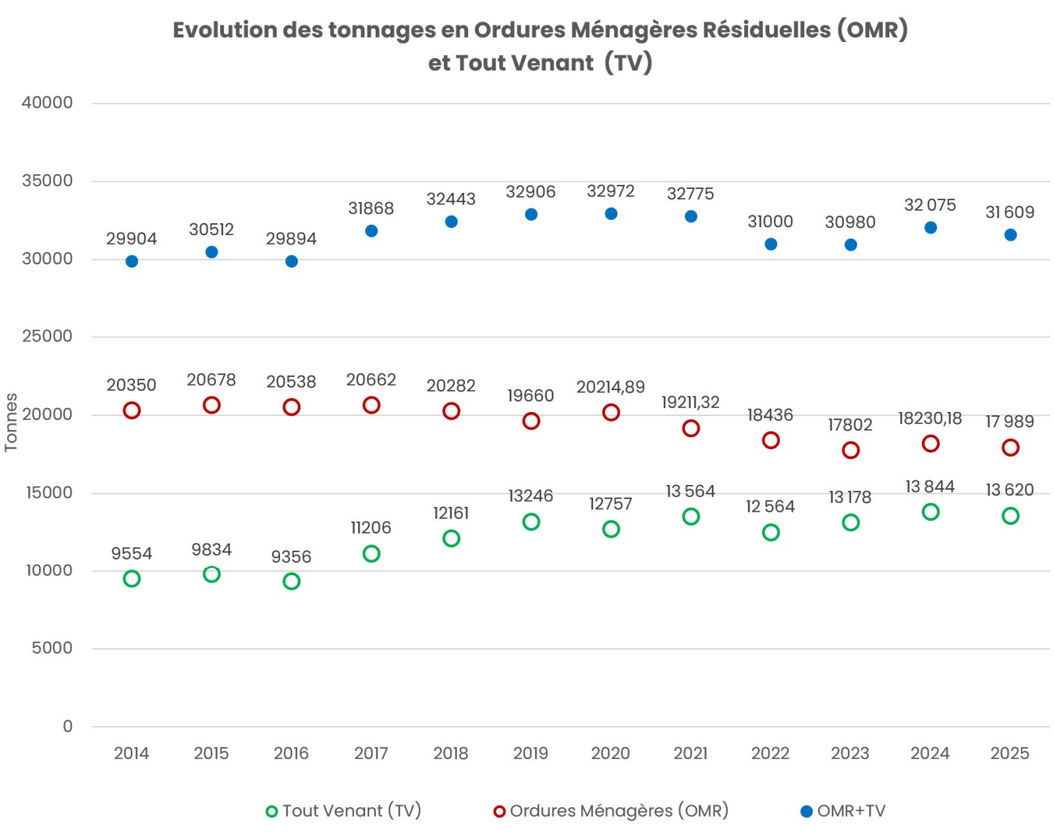
Depuis 2024, les OMR et les TV produits par les trois nouvelles communes de la communauté de communes Estuaire et Sillon — Cordemais, Le Temple-de-Bretagne et Saint-Étienne-de-Montluc — sont inclus dans le calcul de la production de déchets des collectivités désormais adhérentes au SMCNA. Néanmoins, les filières de traitement de ces flux restent assurées par les prestataires du marché initial de ces 3 Communes composant l'ex Communauté de Communes Cœurs d'Estuaire, hors du périmètre de gestion du SMCNA, jusqu'à l'échéance prévue en 2027.

(1) Tonnage uniquement enfouis dans l'ISDND des Brieulles (hors communes du Temple de Bretagne, Cordemais et Saint Etienne de Montlu)

Ce tonnage total comprend à la fois :

- les OMR,
- les Tout-Venants de déchèteries et de recyclerie,
- les différents refus ou les déchets non recyclables de la DIRO collectés sur l'aire de repos de la N137 située sur le territoire.





DETAIL PAR INTERCOMMUNALITE ADHERENTE

	ORDURES MENAGERES (OMR)			TOUT VENANT (TV)		
	2023	2024	2025	2023	2024	2025
Communauté de Communes de Nozay	96 kg/hab	94 kg/hab	91 kg/hab	59 kg/hab	65 kg/hab	66 kg/hab
Pays de Blain communauté	99 kg/hab	84 kg/hab	79 kg/hab	114 kg/hab	124 kg/hab	107 kg/hab
eg	103 kg/hab	91 kg/hab	91 kg/hab	69 kg/hab	68 kg/hab	69 kg/hab
Estuaire et Sillon Communauté d'Agglomération	96 kg/hab	97 kg/hab	93 kg/hab	74 kg/hab	69 kg/hab	76 kg/hab
Pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois	130 kg/hab	128 kg/hab	125 kg/hab	88 kg/hab	69 kg/hab	63 kg/hab

EPCI	Communauté de Communes de Nozay	Pays de Blain communauté	eg	Estuaire et Sillon Communauté d'Agglomération	Pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois
Évolution OMR 2023>2025	-4,9 kg (-5,1%)	-20,6 kg (-20,8%)	-12,1 kg (-11,7%)	-3,4 kg (-3,5%)	-4,5 kg (-3,5%)
Évolution TV 2023>2025	-3,2 kg (-4,6%)	-44,4 kg (-38,9%)	+37,9 kg (+54,9%)	+1,9 kg (+2,6%)	-24,6 kg (-28,0%)

EVOLUTION DU SITE EN 2025

CENTRE DE TRI



CAP ECO RECYCLING

Capeco Recycling a débuté le 20 février 2023 son activité de valorisation des plastiques issus de l'industrie, dans l'ancien hangar du centre de tri .

2024

4163 t

De plastique

2025

4698 t

De plastique

TRAITEMENT DES LIXIVIATS



Début du nouveau marché de traitement des lixiviats par Sarpi Think Tech le 15 avril 2025

11 654 m³

De lixiviats bruts traités



CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE – ISDND DES BRIEULLES – ISO 14001



Le SMCNA poursuit un double objectif : mettre en œuvre des solutions respectueuses de l'environnement et réduire nos consommations en énergie.

LRQA CERTIFIED ISO 14001

Cette certification nous permet de nous assurer de la conformité des installations, tout en favorisant une maîtrise des enjeux environnementaux par le suivi de Plans de Management Environnemental.

Ces derniers permettent de cadrer la mise en place d'une norme internationale, basée sur trois grands principes que les installations certifiées se doivent de suivre :

- L'amélioration de la performance environnementale,
- Le respect des obligations de conformité,
- La réalisation des objectifs environnementaux.

En novembre 2025, le SMCNA a fait l'objet de son **audit de renouvellement ISO 14001**, réalisé par l'organisme LRQA sur les sites de Nozay et de Treffieux.
Au terme de cet audit, **la certification a été reconduite sans aucune non-conformité relevée**.
L'auditeur a souligné plusieurs points forts : une politique environnementale claire et révisée en mars 2025, une forte implication des équipes dans le système de management, ainsi qu'une relation de partenariat solide avec les prestataires.

La prochaine visite de surveillance est prévue en décembre 2026.



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Nos engagements

Respecter les réglementations et anticiper les évolutions pour garantir une conformité

Valoriser l'espace boisé comme puits de carbone et refuge pour la biodiversité, renforçant notre impact écologique

Réduire les nuisances grâce à une gestion proactive des odeurs

Prévenir les pollutions en limitant le contact des eaux pluviales avec les déchets, en réduisant les rejets dans le milieu naturel et en contrôlant les émissions de gaz à effet de serre

Optimiser les consommations énergétiques en visant l'efficacité et en soutenant des projets de production d'électricité décarbonée (ex : photovoltaïque en post-exploitation)

Renforcer l'économie circulaire (loi AGEC) en :

Poursuivant notre **politique d'achats responsables** (20% minimum de produits réemployés, réutilisés ou recyclés)

Déployant nos **solutions de réemploi** dans les déchetteries : Zones de don et Abricothèques

Étudiant la création d'une **matériauthèque** sur le site des Brieulles pour valoriser les matériaux réutilisables

Nos objectifs

Préserver la biodiversité

Évaluer l'impact carbone du site

Diminuer les consommations énergétiques

Améliorer en continu nos performances environnementales

Le SMCNA s'engage à mettre en œuvre une politique environnementale rigoureuse dans l'exploitation de son Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) située sur le site des Brieulles, à Treffieux (44). Cette démarche vise à minimiser l'impact environnemental de ses activités et à promouvoir des pratiques durables, en accord avec les principes de préservation des ressources naturelles et de protection de l'environnement.

Syndicat Mixte Centre Loire Atlantique NOZAY 44170

Le Président,
Jean-Michel BUF



GESTION FINANCIERES

Le SMCNA est financé principalement par les participations des Communautés de Communes membres du Syndicat.

Ces participations sont fortement impactées par les tonnages de déchets à transporter, à traiter et à valoriser, mais aussi par la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) qui fluctue d'année en année. La TGAP représente une part conséquente des dépenses du SMCNA.

L'exercice 2025 se clôture dans une situation financière saine pour le SMCNA.
Le budget de fonctionnement enregistre un excédent significatif, qui permettra le prés financement d'une partie de la future Unité de Valorisation Energétique (UVE) Valoloire.
La section investissement, dont le taux de réalisation est plus modéré, témoigne du phasage de certaines opérations reportées sur 2026.

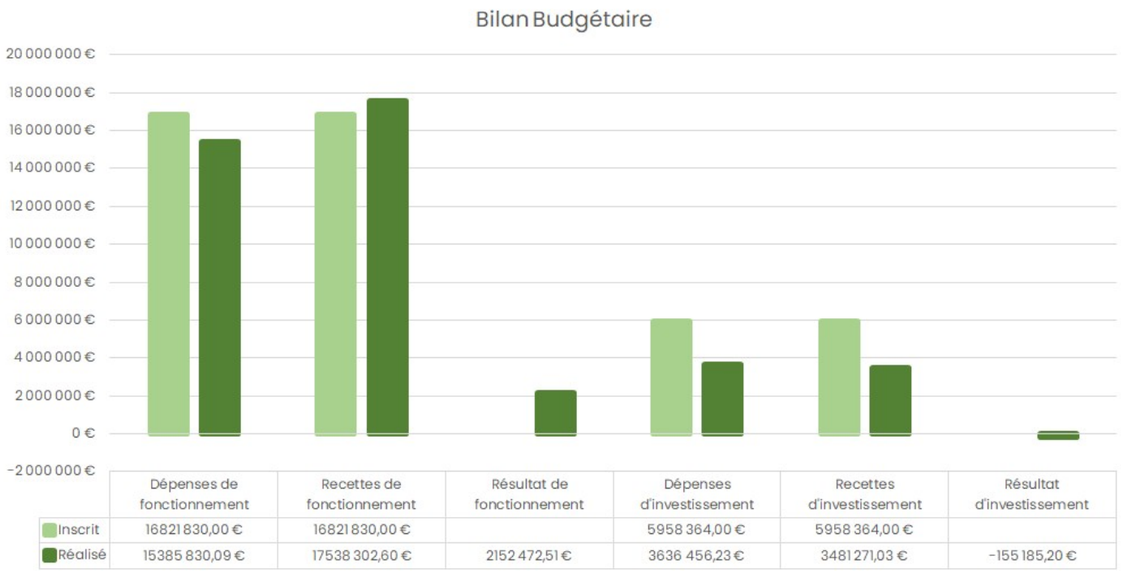
PARTICIPATIONS 2025 – REPARTITION PAR POSTE DE DEPENSES

Service	Tarif 2025	Unité
Traitement (ISDND)	130 €	À la tonne
Post-exploitation	5 €	À la tonne
TGAP	70 €	À la tonne
Centre de tri	320 €	À la tonne
Recyclerie / Réemploi	1 €	À l'habitant
Biodéchets	1,90 €	À l'habitant
Matériauthèques	0,40 €	À l'habitant
Déchèteries	Selon prix marché	À la tonne
Péréquation transport	Variable	Par tonne et par km
Quais de transfert	46 €	À la tonne (remboursement emprunts)

RECAPITULATIF BUDGETAIRE 2025

Section	Inscrit (€)	Réalisé (€)
Dépenses de fonctionnement	16 821 830	15 385 830
Recettes de fonctionnement	16 821 830	17 538 303
Résultat de fonctionnement	—	**+ 2 152 473 €**
Dépenses d'investissement	5 958 364	3 636 456
Recettes d'investissement	5 958 364	3 481 271
Résultat d'investissement	—	**- 155 185 €**
Report année antérieure	- 94 668 €	- 249 853 €
Résultat de clôture 2025		**+ 1 902 619 €**

Le résultat de clôture s'établit à + 1 902 619 €, après intégration du report déficitaire de l'exercice antérieur (- 249 853 €). Ce solde positif consolide la capacité financière du syndicat pour les investissements à venir.



	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement	Résultat de fonctionnement	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement	Résultat d'investissement
Inscrit	16821 830,00 €	16821 830,00 €		5958 364,00 €	5958 364,00 €	
Réalisé	15385 830,09 €	17538 302,60 €	2152 472,51 €	3636 456,23 €	3481 271,03 €	-155 185,20 €

REPARTITION FINANCIER PAR ACTIVITE

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépenses réalisées en fonctionnement selon les grands pôles d'activité du syndicat.

Pôle d'activité	Dépenses réalisées	% Dépenses	% Recettes
ISDND - Quais de transfert	6 296 706 €	42.3 %	34.3 %
Centre de tri	2 936 287 €	19.7 %	17.8 %
Déchèteries (dont transport)	5 501 307 €	37.0 %	43.4 %
Prévention - Réemploi	153 343 €	1.0 %	4.4 %
TOTAL	**14 887 643 €**	**100 %**	**100 %**

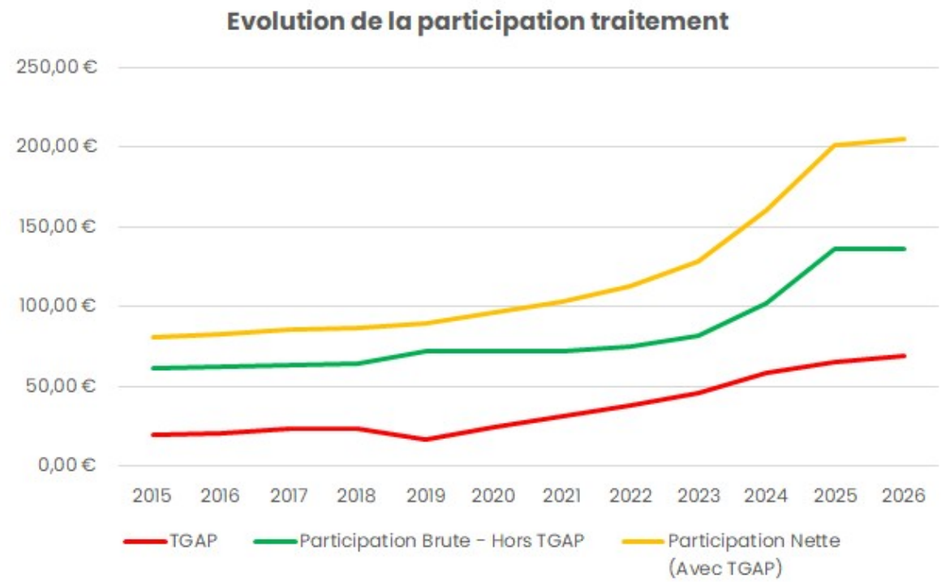
REPARTITION DES RECETTES A LA TONNE.



EVOLUTION SUR LES PARTICIPATIONS ISDND ET LA TGAP

La TGAP constitue un poste important du budget du SMCNA.

Depuis 2015, son taux nominal a plus que triplé, passant de 20 à 65 €/tonne en 2025.



Évolution comparée du taux de TGAP et des participations (€/tonne) :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
TGAP (€/t payé SMCNA)	20	20.1	23	23	17	24	31	38	46	58	65
Participation brute hors TGAP (€/t)	61	62.4	63	64	72	72	72	75	82	102	136
Participation nette avec TGAP (€/t)	81	82.5	86	87	89	96	103	113	128	160	201

On observe que la participation nette (participation brute + la TGAP) demandée aux collectivités pour la part ISDND augmente régulièrement depuis plusieurs années en raison entre autres de la hausse régulière de la TGAP.

MARCHES ATTRIBUES EN 2025

Le tableau ci-dessous récapitule les marchés de services et fournitures attribués au cours de l'exercice 2025 :

Le montant cumulé des marchés attribués s'élève à environ 4,1 M€ TTC, principalement concentré sur l'exploitation des quais de transfert et le transport des déchets issus des déchèteries

.

Objet du marché	Lots	Titulaire	Montant TTC
Exploitation et transport des quais de transfert – Exploitation	1 lot	COVED	**456 597 €**
Exploitation et transport des quais de transfert – Transport	1 lot	Groupe Charles André	**424 854 €**
Location/acquisition de bennes à compaction	—	Entreprise GILLARD	**263 568 €**
Maîtrise d'œuvre pour construction/fermeture d'un casier en mode bioréacteur – MOE	1 lot	Ginger BURGEAP	**65 880 €**
Maîtrise d'œuvre pour construction/fermeture d'un casier en mode bioréacteur – SPS	1 lot	ATAE	**2 065 €**
Transport des déchets issus des déchèteries – Hors déchets verts CCEG	1 lot	BRANGÉON Transport	**1 456 810 €**
Transport des déchets issus des déchèteries – Déchets verts CCEG	1 lot	Boiscompost	**1 475 600 €**